



COMMUNE DE
ROCHE (Vaud)

Objet : RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Roche, le 6 décembre 2018

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL

de la commission des finances pour

l'examen du budget de fonctionnement pour l'année 2019

	Séances					Emoluments		Signatures
	05.12			
Rapporteur : Mme Caroline Lambert	X							
Membres : MM. Dominique Capelli	X							
« Laurent Blanc	X							
« Daniel Bontems	X							
Mme Béatrice Dozot	X							

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission des finances chargée de l'étude du préavis 35/2018 s'est réunie le mercredi 5 décembre 2018 en présence de Monsieur Christophe Lanz, syndic et délégué municipal des finances. Nous le remercions pour nous avoir commenté de manière détaillée et très explicite le budget en vos mains. Comme chaque année, nous relevons la qualité des informations données afin que la commission puisse analyser et se déterminer sur les projections financières. Nous tenons également à remercier la Municipalité pour les nombreux commentaires qui figurent dans le budget.

Le budget qui nous est présenté ce soir reste stable et reflète une fois encore uniquement l'exploitation courante du ménage communal. Pour la troisième année consécutive, il est déficitaire de CHF 82'460.00 avec une projection négative plus réduite de CHF 66'781.00 que le budget précédent.

Les projections budgétées ont été impactées par l'entrée en vigueur de la RIE III et de son volet social intégré. Les municipalités n'ont pas d'autre choix que de composer avec l'introduction de cette réforme de l'imposition des entreprises.

considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

décide

d'approuver le budget de fonctionnement pour l'année 2019, qui présente les résultats suivants :

Charges	CHF 8'232'443.00
Revenus	CHF 8'149'983.00
Résultat (déficit présumé)	- CHF 82'460.00

Ont signé :

Dominique Capelli



Laurent Blanc



Daniel Bontems



Béatrice Dozot



Caroline Lambert

